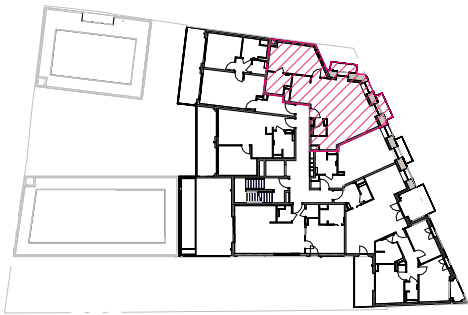
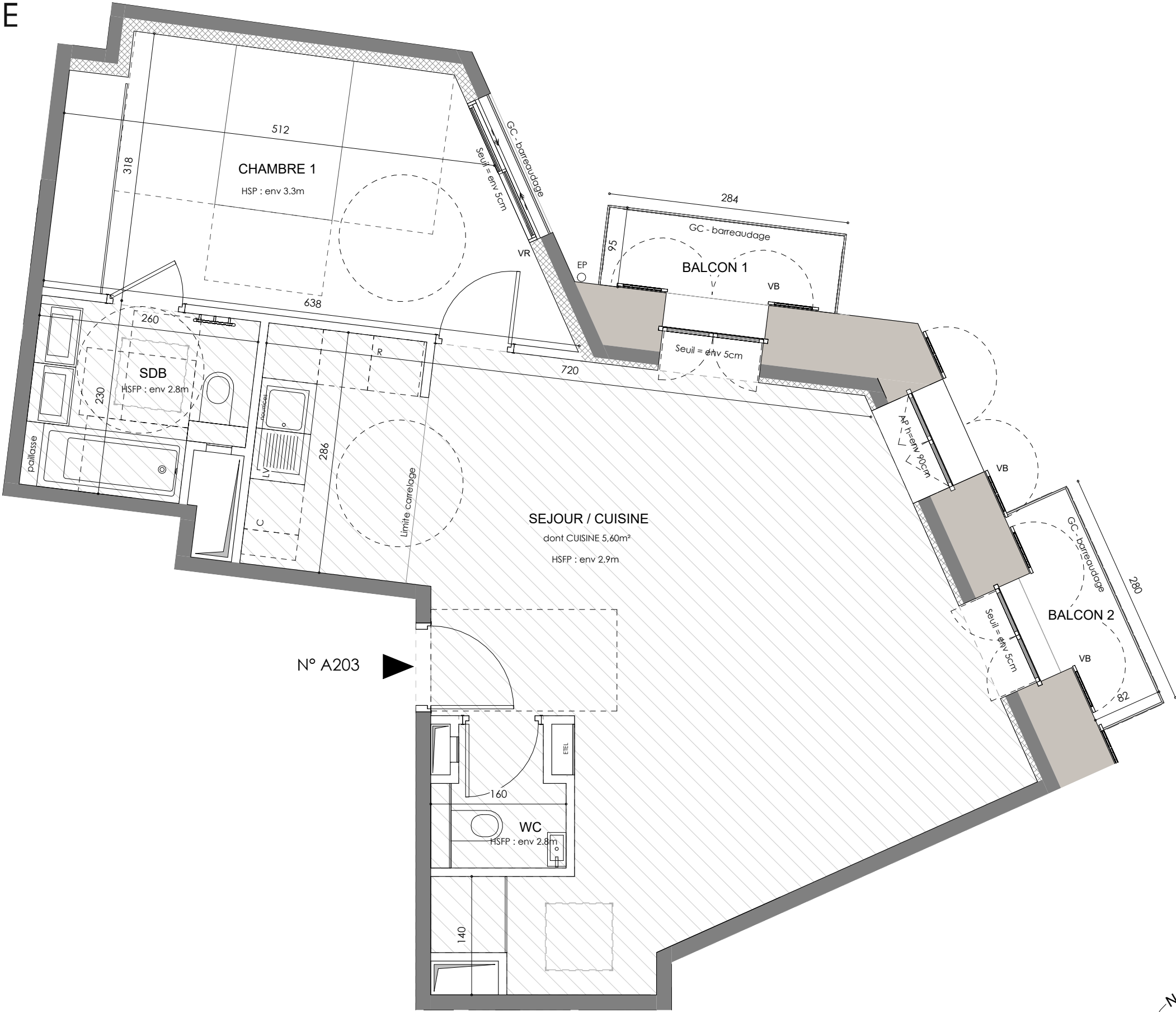




HALL A
APPARTEMENT DE 2 PIECES
n° A203 au 2eme étage

SEJOUR / CUISINE	43,22 m²
CHAMBRE 1	16,51 m²
SALLE DE BAIN	5,16 m²
WC	2,07 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	66,96 m²
BALCON 1	2,59 m²
BALCON 2	2,31 m²
SURFACE TOTALE ANNEXE	4,90 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	71,86 m²

LEGENDE			
VR	Volet roulant	R	Réfrigérateur
VB	Volant battant	C	Cuisson
GC	Garde corps	LV	Lave-vaisselle
AP	Allège pleine	LL	Lave-linge
	Soffite / Faux-plafond	PL	Placard
	Trappe de faux-plafond	EP	Descente eau pluviale
	Sèche-serviettes	ETEL	Tableau électrique
RP	Robinet de puisage	PC	Prise extérieure



Indice E	mars 2024
Echelle	0 1 2m

Conformément à la réglementation, ce plan est

PMR EVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.